

Juillet – Août 2015

CIL Balaguier, l'Eguillette et le Manteau : Protéger le Bois Sacré

A l'occasion de l'assemblée générale du comité d'intérêt local, une extension de la zone de protection de Tamaris au Bois Sacré a été demandée.

L'Assemblée générale du CIL de Balaguier – Le Manteau – L'Eguillette s'est tenue le 13 juin dernier à la batterie Bonaparte. Le président, Philippe Raphaël, a réuni ses membres pour faire le point et évoquer les problématiques des trois quartiers avec les résidents. Coté inquiétudes, le bureau a rappelé les combats menés par le CIL contre le projet immobilier de Constructa à Bois Sacré et contre le projet de dégustation de coquillages à Balaguier. Ils s'inquiètent aussi de l'impact de la réouverture du restaurant « le Manuréva du Père Louis » (voir aussi pages 34-35) sur le stationnement et la tranquillité publique. Enfin, il saluait les efforts de la Police municipale pour verbaliser les stationnements sur le trottoir et mettre fin aux barbecues sur la plage. Côté requêtes, le CIL demande la pose de bornes pour empêcher le stationnement, de caméras et la sécurisation du virage de Balaguier. Le président insistait également sur une offre de transports en commun maritimes plus performante, avec l'aménagement de deux arrêts supplémentaires à Balaguier et Bois Sacré, assortis de places de stationnement aménagées. Rejoignant ainsi le combat du maire, le président a rappelé l'attente des riverains pour l'ouverture de lignes maritimes transversales.

Nettoyage de la Corniche

Satisfaits de la protection du patrimoine naturel et architectural offerte par l'AVAP(*) à la zone de Tamaris, les membres du comité en demandent l'extension à Bois Sacré. Côté satisfaction toujours, le CIL se réjouit de sa participation au conseil de quartier et aux nombreuses commissions de la commune (nuisances sonores, mobilité). Enfin, du côté des activités de l'association, le bureau rappelait sa participation aux 10 km de Tamaris, au nettoyage de la corniche et a organisé son premier loto en décembre. Vous aimez votre quartier, vous souhaitez en défendre les intérêts? N'hésitez pas à rejoindre le Comité d'intérêt local Balaguier, l'Eguillette et le Manteau.

(*) Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine